



CABLES ACIER IDF

**ÉLINGUES, CHÂÎNES, SANGLES,
ACCESSOIRES DE LEVAGE,
PONTS ROULANTS,
CONTRÔLES sur site VGP**

**QUALITÉ DE SERVICE
UNITÉ DE PRODUCTION FRANÇAISE
EXPÉRIENCE ET SAVOIR-FAIRE**

Câbles Acier IDF

Z.A. Charlotte
27 rue de Merlange
77130 Saint-Germain-Laval

> Votre interlocuteur : Jean-Charles COTTEREAU

Tél. direct **06 07 85 97 57**

E-mail : **j.charles@cables-acier.fr**

ou Tél. **01 64 31 88 22**
et Fax. **01 64 31 88 62**

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (E.P.I.) - RÈGLEMENTATION

On entend par **EPI** tout dispositif ou moyen destiné à être porté ou tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité ; Notamment de protéger contre les chutes de hauteur
Sont également considérés comme EPI les accessoires et composants interchangeables d'un EPI, indispensables à son bon fonctionnement et utilisés exclusivement pour cet EPI.

- Directive Européenne n°89-656 concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé pour l'utilisation par les travailleurs au travail d'Équipement de Protection Individuelle

- Directive Européenne n°89-686 fixant les conditions de la mise sur le marché, de la libre circulation intracommunautaire ainsi que les exigences essentielles de sécurité auxquelles les EPI doivent satisfaire en vue de préserver la santé et d'assurer la sécurité des utilisateurs.

- **Arrêté du 19 mars 1993** fixe la liste des E.P.I devant faire l'objet des VERIFICATIONS GENERALES PERIODIQUES prévues à l'article R. 4323-99 à R. 4323-103 du code du travail

Sans préjudice de la vérification à chaque utilisation du maintien en état de conformité, les E.P.I., en service ou en stock, doivent avoir fait l'objet, **depuis moins de douze mois au moment de leur utilisation (mise en service)** de la VERIFICATION GENERALE PERIODIQUE

La vérification périodique a pour objet de s'assurer du bon état des E.P.I. en service et en stock ; elle concerne en particulier l'état général des coutures et des modes de fixation des systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

- **Décret n°2004-924 du 1^{er} sept. 2004** relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur et modifiant le code du travail ;

Vu la **directive 92/57/CEE** concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé à mettre en oeuvre sur les chantiers temporaires et mobiles ;

Vu la **directive 2001/45/CE** concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé pour l'utilisation par les travailleurs au travail d'équipements de travail ;

Vu le **décret n° 65-48** concernant les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics et tous autres travaux concernant les immeubles ;

Vu le **décret n° 81-183** portant extension aux établissements agricoles des dispositions relatives aux mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics et tous autres travaux concernant les immeubles ;

Vu le **décret n° 95-607** fixant la liste des prescriptions réglementaires que doivent respecter les travailleurs indépendants ainsi que les employeurs lorsqu'ils exercent directement une activité sur un chantier du bâtiment ou de génie civil.

- Code du travail (extraits) **Art. R4321-1 /2 /3 /4**

- L'employeur met à la disposition des travailleurs les équipements de travail nécessaires, appropriés au travail à réaliser ou convenablement adaptés à cet effet, en vue de préserver leur santé et leur sécurité.

- L'employeur choisit les équipements de travail en fonction des conditions et des caractéristiques particulières du travail. Il tient compte des caractéristiques de l'établissement susceptibles d'être à l'origine de risques lors de l'utilisation de ces équipements.

- Lorsque les mesures prises en application des articles R. 4321-1 et R. 4321-2 ne peuvent pas être suffisantes pour préserver la santé et la sécurité des travailleurs, l'employeur prend toutes autres mesures nécessaires à cet effet, en agissant notamment sur l'installation des équipements de travail, l'organisation du travail ou les procédés de travail.

- L'employeur met à la disposition des travailleurs, en tant que de besoin, les E.P.I. appropriés et, lorsque le caractère particulièrement insalubre ou salissant des travaux l'exige, les vêtements de travail appropriés. Il veille à leur utilisation effective.

- Code du travail (extraits) **Art. R4323-91 /99 /100 /101 /104 /105 /106**

Les E.P.I. sont appropriés aux risques à prévenir et aux conditions dans lesquelles le travail est accompli [...] ; Ils doivent pouvoir être portés, le cas échéant, après ajustement, dans des conditions compatibles avec le travail à accomplir et avec les principes de l'ergonomie. Des arrêtés des ministres chargés du travail ou de l'agriculture déterminent les E.P.I. pour lesquels l'employeur procède ou fait procéder à des **vérifications générales périodiques** afin que soit décelé en temps utile toute défectuosité susceptible d'être à l'origine de situations dangereuses ou tout défaut d'accessibilité [...] ; Les **vérifications périodiques** sont réalisées par des personnes qualifiées, appartenant ou non à l'établissement [...] ayant la compétence nécessaire pour exercer leur mission en ce qui concerne les E.P.I. soumis à vérification et connaître les dispositions réglementaires correspondantes. Le résultat des **vérifications périodiques** est consigné sur le ou les registres de sécurité mentionnés à l'article L. 4711-5.

L'employeur informe de manière appropriée les travailleurs devant utiliser des E.P.I. des risques contre lesquels l'E.P.I. les protège, des conditions d'utilisation de cet équipement et notamment les usages auxquels il est réservé, des instructions ou consignes concernant les E.P.I., des conditions de mise à disposition des E.P.I..

L'employeur élabore une consigne d'utilisation reprenant de manière compréhensible les informations mentionnées aux 1° et 2° de l'article R. 4323-104 ; Il tient cette consigne à la disposition des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel, ainsi qu'une documentation relative à la réglementation applicable à la mise à disposition et à l'utilisation des E.P.I. concernant les travailleurs de l'établissement ; L'employeur fait bénéficier les travailleurs devant utiliser un E.P.I. d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement [...]

Normes en vigueur	EN 353-2 / 360	EN 354 / 355 / 358	EN 361	EN 362	EN 795
	Antichute mobile et à rappel automatique	Absorbeur d'énergie, ceinture, longe de maintien au travail et de sécurité	Harnais de sécurité antichute	Connecteurs (Mousquetons et autres accessoires métalliques)	Points d'ancrages (lignes de vie)

Nous sommes en possession de ces normes également consultables sur les sites officiels dédiés à la sécurité et à la prévention des risques professionnels (CRAM, INRS), au code du travail sur www.legifrance.gouv.fr ou www.afnor.fr (AFNOR).

MATÉRIELS de SÉCURITÉ - E.P.I.

Équipement de Protection Individuelle



SAFETY EQUIPMENT



réf	désignation	PAGE
3617BW	ABSORBEUR D'ÉNERGIE AVEC LONGE	174
3618AT060	BARRE D'EMBRASURE - système d'ancrage	178
3616PB	CEINTURE DE MAINTIEN AU TRAVAIL	173
3616AZ	CONNEXIONS AUX ANCRAGES	178
5266	CROCHETS ET MOUSQUETONS EN-362	175
4410	FILET DE SÉCURITÉ / PROTECTION	179
3616P	HARNAIS DE SÉCURITÉ	170 à 173
3616KIT	KIT HARNAIS DE SÉCURITÉ	173
3616LP/AE	LIGNE DE VIE HORIZONTALE en cordage / sangle	169
3600LV	LIGNE DE VIE HORIZONTALE EN-795	168
3600X...	LIGNE DE VIE HORIZONTALE Points d'accrochage/composants	168-169
3617AF	LONGE DE MAINTIEN AU TRAVAIL EN-358	174
3617LB	LONGE DE SÉCURITÉ - cordage polyamide tressé	175
5190 / 5191	MAILLON RAPIDE homologués EPI	175
3618AY	PLAQUETTE DE MARQUAGE INSPECTION (+pince)	172
3618AC	STOP-CHUTE A CORDE EN-353-2	176
3618CR/HB	STOP-CHUTE A ENROULEUR EN-360	176
3618AT	TREUIL DE SAUVETAGE	177
3618TM9	TRIPODE DE SÉCURITÉ Aluminium	177



La NOTICE D'UTILISATION doit être à la disposition de l'utilisateur final qui doit en prendre connaissance avant toute mise en service !

Règlementation E.P.I.
pages 166

Caractéristiques « produits » publiées à titre indicatif et susceptibles de modifications sans préavis

3618AT060	Anchor Beam	178
3616AZ	Anchor connectors	178
3617BW	Energy absorber with safety lanyard	174
3616LP/AE	Horizontal / Vertical life-line (rope / stainless-steel wire-rope)	169
3600X...	Horizontal life-line - Fixing and components	168-169
3600LV	Horizontal life-line - standard EN-795	168
3618AY	Inspection tag for safety equipment	172
5190 / 5191	Quick link (approved EN-362)	175
3618AT	Rescue Lifting device	177
3618CR/HB	Retractable fall arrester - standard EN-360	176
3618AC	Rope fall arrester - standard EN-353-2	176
3616P	Safety harness	170 to 173
3616KIT	Safety harness kit	173
3617LB	Safety lanyard	175
4410	Safety net	179
3618TM9	Safety tripod	177
5266	Snap hooks - standard EN-362	175
3616PB	Work positioning belt	173
3617AF	Work positioning device - standard EN-358	174

Câble en acier INOX ou GALVA - Diamètre 10 mm

Norme EN-795

ALU code LVA : LIGNE DE VIE « ALUMINIUM » sans amortisseur



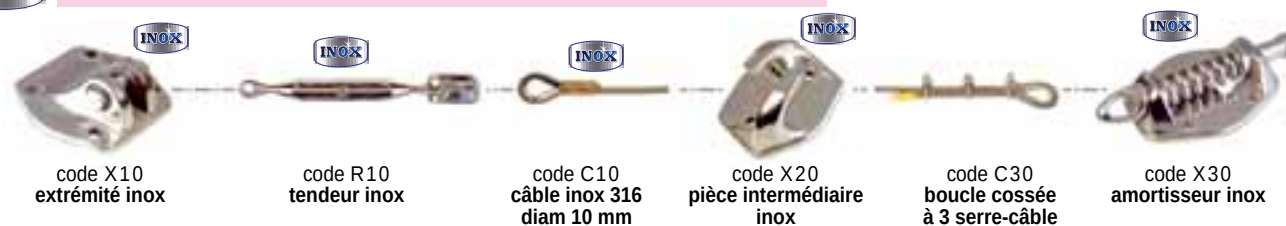
INOX code LVI : LIGNE DE VIE « INOX » sans amortisseur



INOX + ALU code LVS : LIGNE DE VIE « ALU et INOX » avec 1 amortisseur



INOX code LVM : LIGNE DE VIE « INOX » avec 1 amortisseur



INOX code LVD : LIGNE DE VIE « INOX » avec double-amortisseur



LIGNE DE VIE : Points d'accrochage et composants

EPI réf. 3600

Horizontal life-line - Fixing and components

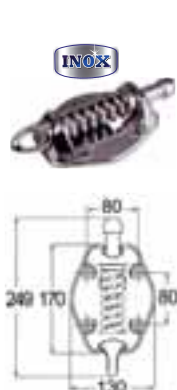
Pièces d'extrémité gauche et droite

code A10 ALUMINIUM

code X10 INOX



code X30



intermédiaire

code A20 ALUMINIUM

code X20 INOX



Embase à oeil

code FA10 ALUMINIUM

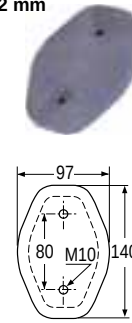
code FX10

INOX 316



Platine à souder

code PS16 acier ST37 épaisseur 12 mm

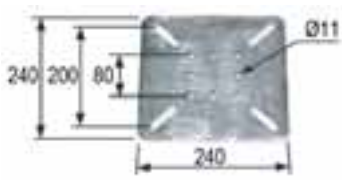
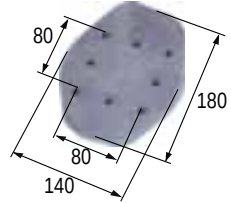
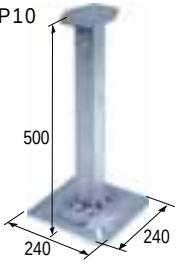


Plaque de base

code BC10

INOX épaisseur 8 mm



Plaques de fixation code BA10 - au mur ou au sol 	Plaques de fixation code BA20 pince hors fourniture 	Plaques de fixation code BA30 pièce hors fourniture 	Plaques de fixation code BA40 - à sceller pièce hors fourniture 
Plaques de fixation code PS14 - à souder POUR STRUCTURES MÉTALLIQUES 	Potelet de fixation code P10 	Boulon  code T10 - pour BA10, BA30, BA40 code T20 - pour P10 code T300 - pour P10, BC10 Boulon à sceller 	Collier de sécurité code S20 - numérotés interdisant le démontage des ridoirs 
Cables acier code C10 - INOX Ø10 mm (7 x 19 fils) code C15 - GALVA Ø10 mm (7 x 19 fils) 	Boucles code C20 - Cossée et manchonnée code C30 - Cossée avec 3 serres-câble 	Tendeur code R10 Oeil + chape  316 	Plaque de signalisation code -24 

LIGNE DE VIE Horizontale en cordage / en sangle

HORIZONTALE RÉGLABLE LP120	HORIZONTALE EN SANGLE - RÉGLABLE AE320
---	---

Cordage polyamide Ø 14 mm

LIGNES DE VIE TEMPORAIRES
Norme EN 795 CLASS B

code LP120A - longueur 10 m
code LP120B - longueur 20 m

REGLAGE ET TENSION
tension manuelle

DEMONTAGE : tourner le tendeur pour relâcher la tension

ATTENTION ! Les ancrages doivent se situer au même niveau et résister à une force statique de 15 Kn.
Utilisable par 1 seule personne !
A utiliser uniquement avec une longe de sécurité munie d'un absorbeur d'énergie connecté au harnais de sécurité.

RÈGLES D'UTILISATION
modèle LP120

ÉQUIPEMENTS ASSOCIÉS :
Harnais de sécurité
Absorbeurs d'énergie
Longes de sécurité
Crochets-mousquetons

NOTICE D'EMPLOI
IMPERATIF À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT MISE EN SERVICE

code AE320A - maximum 10 m
code AE320B - maximum 20 m

• Longueur maxi : 20m
• 3 utilisateurs maximum

Terminaisons équipées de crochets-mousquetons en acier-galva AZ060, conforme EN362 (page 149)

• Sangle polyester :
- largeur : 35 mm
- longueur maxi : 19 m
- épaisseur : 3,3 mm

• Sangle de connexion polyester :
- largeur : 50 mm
- longueur : 700 mm

• Effort statique par point d'ancrage : 2,9T

Sangle de connexion
Long. 700mm

Sangle maxi 19m

Poids de l'ensemble : 4,2 kg

Livree avec sac de transport

PAGES 170 à 176

Point d'ancrage d'une résistance de 15 kN

L : longueur ligne de vie horizontale LP120
U : flexion ligne de vie horizontale LP120 sous l'effet de la chute
Z : allongement maximal de l'absorbeur avec longe standard + taille de la personne = 5,5 m
T : espace libre requis T = U+Z
(TIRANT D'AIR)

L (m)	T (m)
2,5	6,5
5	7,5
8	8,5
10	9
15	10
20	12

Point d'ancrage d'une résistance de 15 kN

Tirant d'air impératif

code **P01**

Norme **EN 361**

Accrochage dorsal, réglage cuissards

Poids : 650g (M-XL)



utilisations

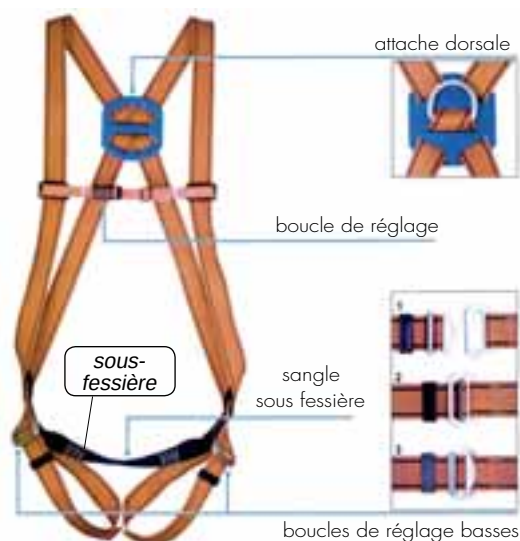


code **P01S**

Norme **EN 361**

Accrochage dorsal, réglage cuissards, sous-fessière

Poids : 670g (M-XL)



utilisations



code **P02**

Norme **EN 361 / EN 358**

Accrochage dorsal, réglage cuissards et épaules + ceinture de maintien

Poids : 1080g (M-XL)



utilisations

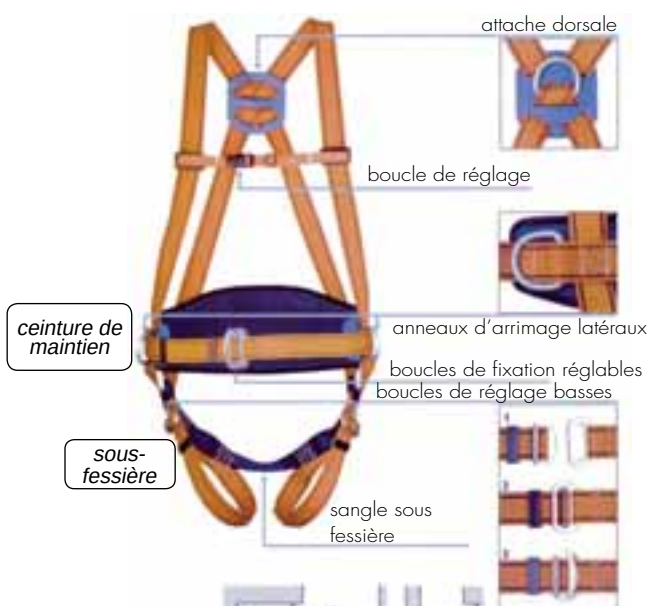


code **P02S**

Norme **EN 361 / EN 358**

Accrochage dorsal, réglage cuissards et épaules, sous fessière + ceinture de maintien

Poids : 1100g (M-XL)



utilisations



code P10

Norme EN 361

Accrochage dorsal, réglage cuissards, sous-fessière + réglage des bretelles

Poids : 870g (M-XL)

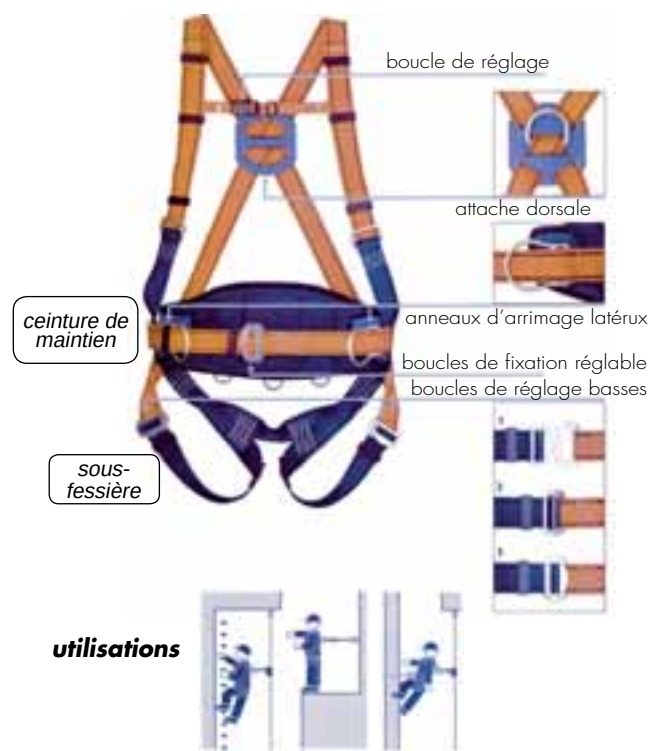


code P20

Norme EN 361 / EN 358

Accrochage dorsal, réglage cuissards, ceinture de maintien avec anneaux latéraux, sous-fessière + réglage des bretelles

Poids : 1350g (M-XL)

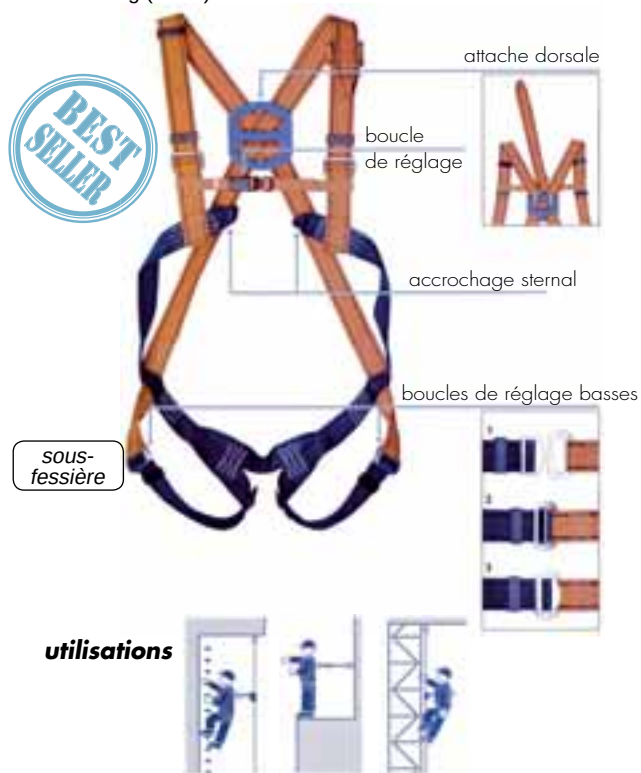


code P30

Norme EN 361

Accrochage dorsal et sternal, réglage cuissards et épaules, sous-fessière

Poids : 1000g (M-XL)



code P40

Norme EN 361

Accrochage dorsal et sternal, réglage cuissards, sous-fessière

Poids : 1150g (M-XL)



code P61E

Norme EN 361, EN 358

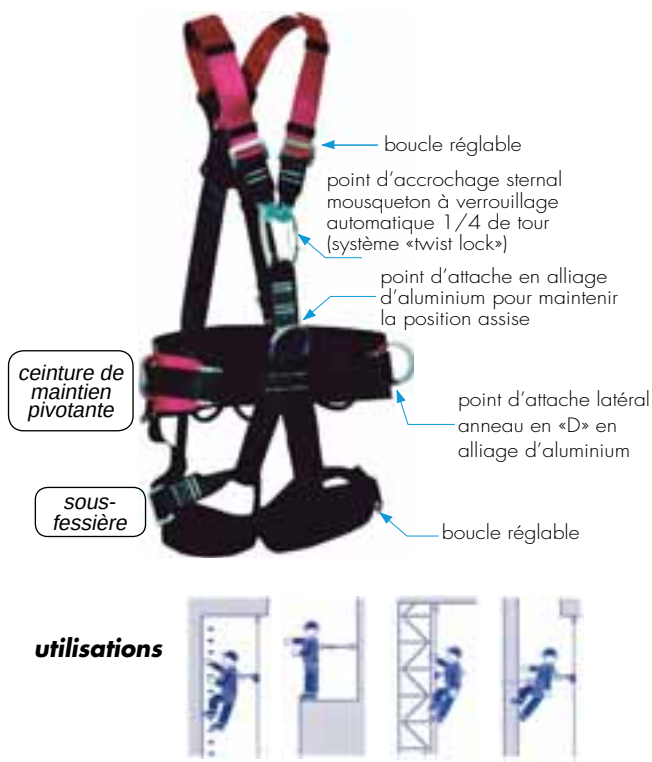
Accrochage dorsal, sternal et larétal, bretelles en sangles extensibles, réglage cuissards, ceinture de maintien pivotante à 180° avec anneaux porte-outils, sous-fessière
Poids : 1740g (M-XL)



code P70

Normes EN 361, EN 358, EN 813

Accrochage dorsal et latéral, bretelles en sangles extensibles, réglage cuissards, ceinture de maintien au travail, sous-fessière
Poids : 1660g (M-XL)



code P80E

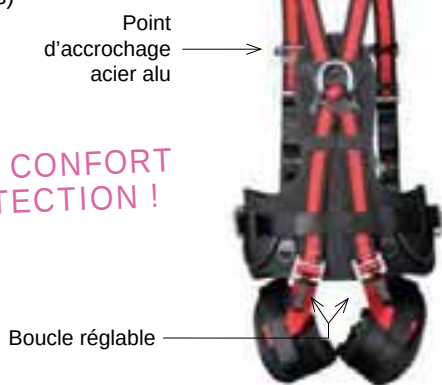
Norme EN 361

Accrochage dorsal, sternal et larétal !

- Point d'attache pour maintien en position assise
- Ceinture de maintien au travail
- Sangles et bretelles réglables (épaules et jambes)

Poids : (M-XL)

MATIÈRE CONFORT ET PROTECTION !



PLAQUETTE de marquage Inspection « Spéciale E.P.I. »

 Inspection tag for safety equipment

réf. 3618

Dernière et prochaine vérification périodique par POINÇONNAGE sur calendrier

Votre logo et autre couleur sur demande

code AY004
Plaquette de marquage



code AY005
Pince perforatrice



MATIÈRE PLASTIQUE SOUPLE

Calendrier à poinçonner

LAST INSPECTION	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	NEXT INSPECTION
2007													
2008													
2009													
2010													
2011													
2012													
2013													
2014													
2015													

BAUDRIER POSITION ASSISE

code PB70 Norme EN 358 / EN 813
Ceinture à 2 points d'accrochage latéraux
et 1 point d'accrochage ventral



poids : 990g
(M-XL)

CEINTURE DE MAINTIEN AU TRAVAIL

code PB20
Norme EN 358

poids 670g
(M-XL)



rembourrage
ergonomique
et confortable

boucle de réglage
et d'attache

boucles latérales pour longe de maintien



KIT HARNAIS « ANTICHÛTE »

KIT n°1 NACELLE

Norme EN 361



ACCROCHAGE DORSAL
réglage cuissards



le KIT1 comprend :

- 1 harnais de sécurité réf 3616P01
- 1 longe maintien longueur 1m réf 3617LB101B
- 2 mousquetons réf 5266AZ011
- 1 Sac plastique transparent



KIT n°2 TOITURE

Norme EN 361



ACCROCHAGE
DORSAL + STERNAL
réglage cuissards et épaules
+ sous-fessière



le KIT2 comprend :

- 1 harnais de sécurité réf 3616P30
- 1 stop-chûte à corde long 10m réf 3618AC60B
- 1 sac de transport réf 3616SAC
- 1 mousqueton réf 5266AZ011



KIT n°3 UNIVERSEL

Norme EN 361



ACCROCHAGE
DORSAL + STERNAL
réglage cuissards et épaules
+ sous-fessière



le KIT3 comprend :

- 1 harnais de sécurité réf 3616P30
- 1 absorbeur d'énergie avec longe réf 3617BW100
- 1 sac de transport réf 3616SAC-T
- 2 mousquetons réf 5266AZ011



KIT n°5 ÉLAGUEUR

Norme EN 361



ACCROCHAGE DORSAL
+ STERNAL + LATÉRAL
réglage cuissards et épaules
+ sous-fessière

SANGLES ET
BRETelles
RÉGLABLES !



le KIT5 comprend :

- 1 harnais de sécurité réf 3616P80E
- 1 stop-chûte réf 3618AC010 avec absorbeur et mousqueton
- 1 cordage polyamide 50m Ø14mm réf 3617AC105
- 1 longe de maintien 3m réf 3617AF160B

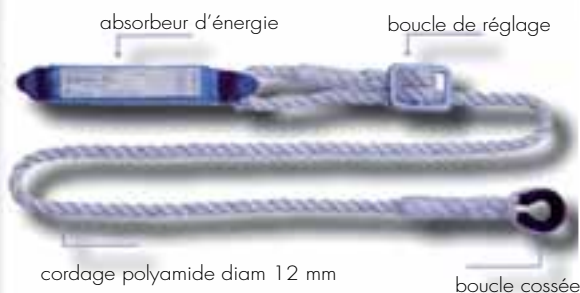
code BW200 : Absorbeur (seul)

ABM Norme EN 355



POLYAMIDE 100%
160 x 35 x 45 mm
poids 160 gr

PRÉSENTATION MODÈLE RÉGLABLE :



crochets-mousquetons
pour extrémités

PAGE
175

code BW100



ABM-LB100
Normes EN 355 / EN 354
ABSORBEUR avec LONGE
polyamide Ø12mm, longueur 2m*
RÉGLABLE
480 gr



code BW500

ABM-2LB100
Normes EN 355 / EN 354
ABSORBEUR avec DOUBLE-LONGE
polyamide Ø12mm, longueur 2m*
RÉGLABLE
400 gr

code BW300



ABM-LB121
Normes EN 355 / EN 354
ABSORBEUR avec LONGE
polyamide Ø12mm, longueur 2m*
NON-RÉGLABLE
340 gr



code BW600

ABM-LB102
Normes EN 355 / EN 354
ABSORBEUR avec DOUBLE-LONGE
polyamide Ø10,5mm, longueur 2m*
NON-RÉGLABLE
400 gr

code BW700



ABM-T Norme EN 355
ABSORBEUR avec LONGE-SANGLE
polyamide, long. 2m* (larg. 30mm)
NON-RÉGLABLE
340 gr

code BW800



ABM-2T Norme EN 355
ABSORBEUR avec DOUBLE-LONGE-SANGLE
polyamide 2m* (larg. 30mm)
NON-RÉGLABLE
360 gr

* Long. 2m mousqueton inclus (non-livré)

LONGE DE MAINTIEN AU TRAVAIL - Norme EN 358

Système de réglage et de blocage acier inox, gaine de protection

Élément complémentaire de l'équipement de protection contre les chutes de hauteur pendant les travaux sur les pylônes, arbres, antennes, et les travaux de construction

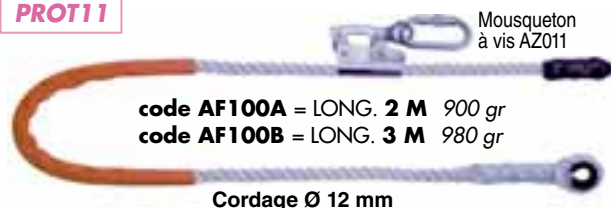
Norme EN 358



RÉGLABLE EN CORDAGE AF 100/200

Cordage polyamide avec gaine de protection EN 358

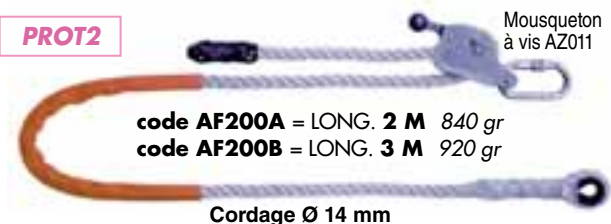
PROT11



code AF100A = LONG. 2 M 900 gr
code AF100B = LONG. 3 M 980 gr

Cordage Ø 12 mm

PROT2



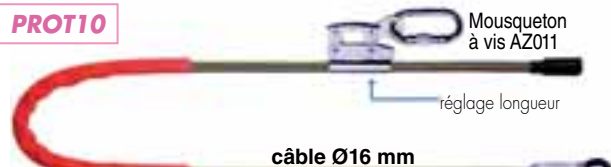
code AF200A = LONG. 2 M 840 gr
code AF200B = LONG. 3 M 920 gr

Cordage Ø 14 mm

RÉGLABLE EN CÂBLE ACIER AF 150/160

Câble acier gainé polyester EN 358

PROT10



code AF150A = 2 M 1,16 kg | code AF150C = 4 M 2,32 kg
code AF150B = 3 M 1,96 kg | code AF150D = 5 M 2,90 kg

câble Ø16 mm

PROT30



code AF160A = 2 M 1,31 kg | code AF160C = 4 M 2,62 kg
code AF160B = 3 M 1,96 kg | code AF160D = 5 M 3,27 kg

câble Ø16 mm

AC60 **Kit complet** (avec absorbeur)

code AC60A	LONG. 5 M	1,16 kg
code AC60B	LONG. 10 M	1,60 kg
code AC60C	LONG. 15 M	2,12 kg
code AC60D	LONG. 20 M	2,55 kg
code AC60E	LONG. 25 M	3,05 kg
code AC60F	LONG. 30 M	3,55 kg
code AC60G	LONG. 35 M	4,05 kg
code AC60H	LONG. 40 M	4,55 kg
code AC60J	LONG. 50 M	5,65 kg

KIT COMPLET

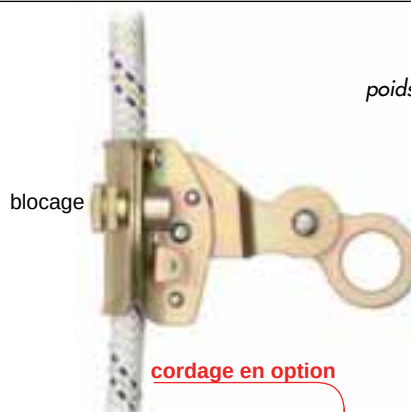


cordage
polyamide
diam 12 mm



AC012 (Cordage en option - réf.3617 AC101...)

poids : 521 gr



EN OPTION : CORDAGE POLYAMIDE diam 14 mm

3617AC101	= LONG. 10 M
3617AC102	= LONG. 20 M
3617AC103	= LONG. 30 M
3617AC104	= LONG. 40 M
3617AC105	= LONG. 50 M



STOP-CHÛTE à enrouleur - Norme EN 360

ENROULEUR À CÂBLE

CR200 / CR300

RAPPEL AUTOMATIQUE

Carter plastique

CR200

code CR200A	= LONG. 6 M	poids 5,1 kg
code CR200B	= LONG. 10 M	poids 5,3 kg
code CR200C	= LONG. 12 M	poids 5,9 kg
code CR200D	= LONG. 15 M	poids 6,1 kg

CR300

code CR300A	= LONG. 20 M	poids 11,25 kg
code CR300B	= LONG. 25 M	poids 11,5 kg
code CR300C	= LONG. 28 M	poids 11,65 kg

utilisations



ENROULEUR À SANGLE

ROLEX

code **HB210** = LONG. **2,6 M** - poids 1,26 kg
Charge maxi : 140 kg



Tête en alliage d'aluminium

Tripode livré avec la chaîne ou sangle, pour stabiliser les pieds

Norme EN 795

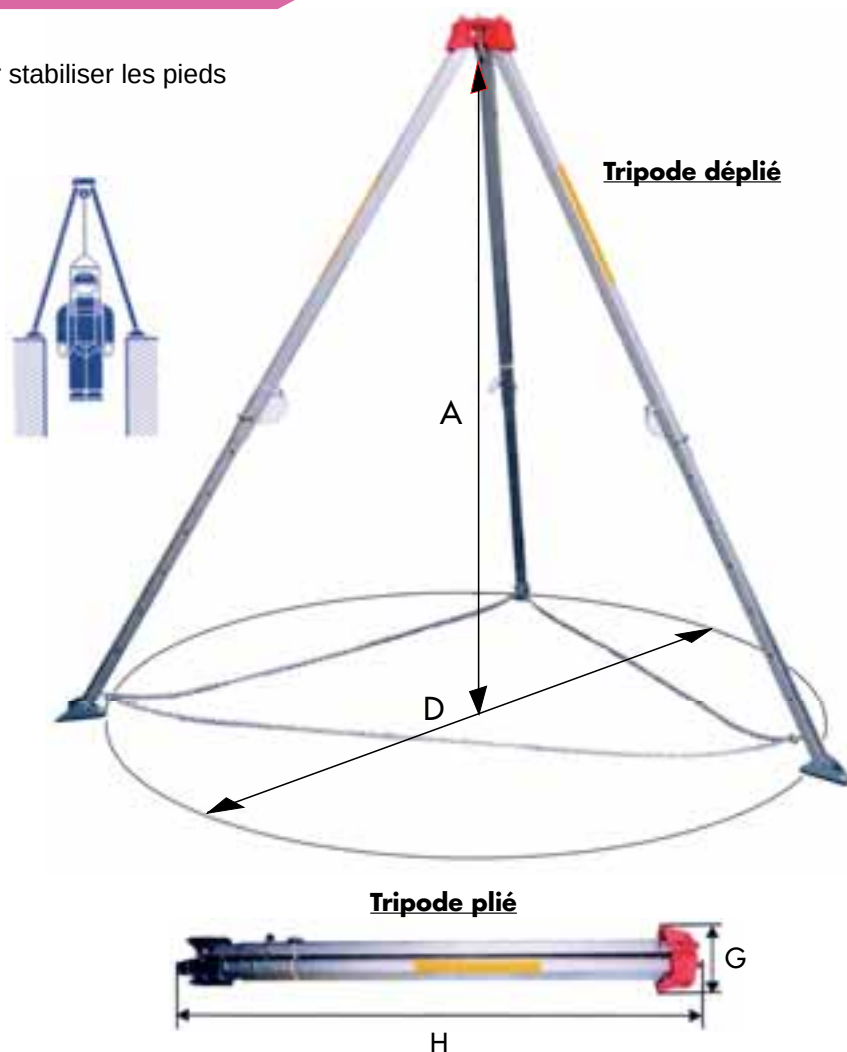


pieds du tripode
en acier avec patins
caoutchoutés articulés



tête du tripode
en alliage aluminium
avec points de fixation

CODE	TM9
Capacité maxi (kg)	500
résistance à la rupture	22 kN
A en mm	1300 à 2300
D en mm	1660 à 2360
H en mm	1750
G en mm	230
poids avec sangle (kg)	14,3
poids avec chaîne (kg)	17,3



TREUIL de sauvetage

Ce dispositif est destiné uniquement à des opérations de sauvetage permettant à un secouriste d'élever ou de descendre une personne

Frein de secours automatique, protégeant l'utilisateur d'une descente incontrôlée

Fixation aluminium

Câble galva : 20 m



Présentation
sur tripode



Norme EN 1496

câble galva
diam 6,3 mm

CODE	AT05A
Longueur câble galva	20 m
Ø câble galva (boucle cossée)	6,3 mm
Force sur la manivelle	22 kg
Poids	13 kg

Ce dispositif ne peut
s'appliquer à la protection
contre la chute de hauteur



CONNEXION EN SANGLE AZ900

Norme EN 354 / EN 795

Segment de bande textile de largeur 20mm qui à l'aide d'une couture des extrémités forme une boucle fermée

CODE	Longueur
AZ900A	300 mm
AZ900B	600 mm
AZ900C	800 mm
AZ900D	1200 mm
AZ900E	1500 mm
AZ900F	2000 mm

PRÉSENTATION AVEC STOP-CHÛTE



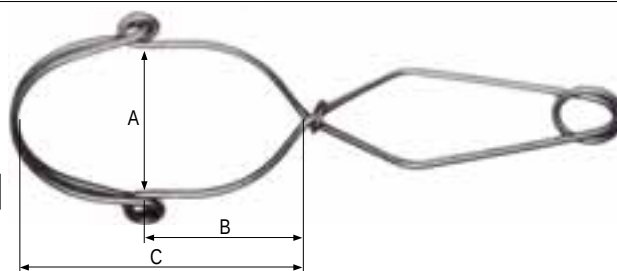
CONNEXION SUR TUBE AZ200

Autour d'un tube, d'un poteau, ou d'un support quelconque.
Résistant à une charge statique de 15kN

Norme EN 362

Segment de fil en acier inox Ø 6mm

CODE	Longueur	Passage A	B	C
AZ200A	340 mm	81 mm	85	128
AZ200B	390 mm	112 mm	105	175
AZ200C	440 mm	140 mm	125	208



PRÉSENTATION AVEC STOP-CHÛTE, ABSORBEUR, LONGE



CONNEXION EN CÂBLE ACIER GAINÉ AZ410

Norme EN 354 / EN 795

Câble acier zingué Ø 8mm, gaine polyéthylène

code AZ410A = LONGUEUR 1 M avec mousqueton AZ011
code AZ410B = LONGUEUR 1 M sans mousqueton
code AZ410C = LONGUEUR 2 M avec mousqueton AZ011

Mousqueton PAGE 175



à chaque extrémité une boucle cossée manchonnée

BARRE D'EMBRASURE - Système d'ancrage

Pour baies (porte ou fenêtre) de largeur de 350 à 1240mm
dimensions : 1415 x 150 x 100mm

Poids 6,9 kg

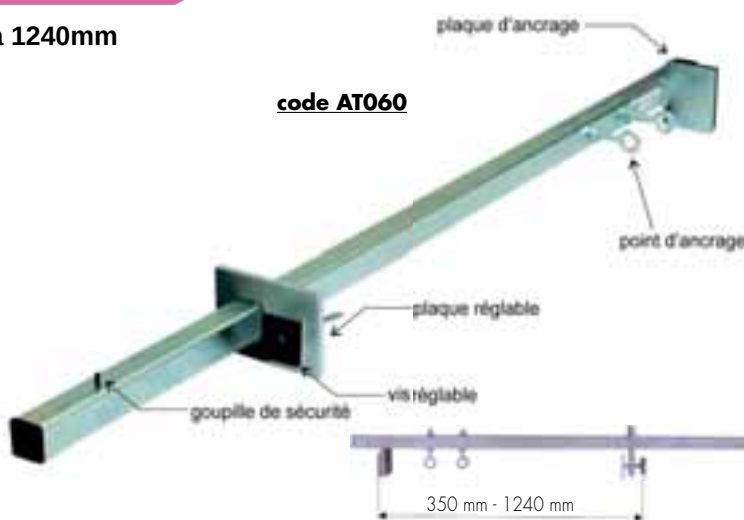
Acier galvanisé

Norme EN 795



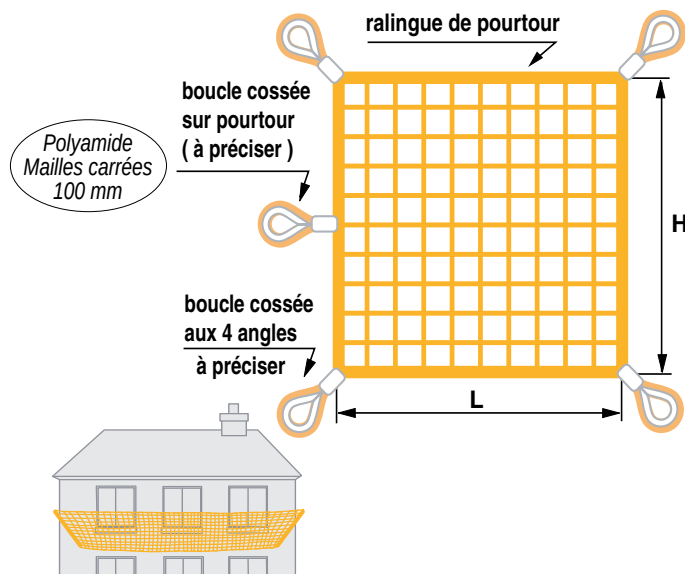
Doit être montée en position horizontale sur le sol
INTERDIT EN POSITION VERTICALE !

code AT060



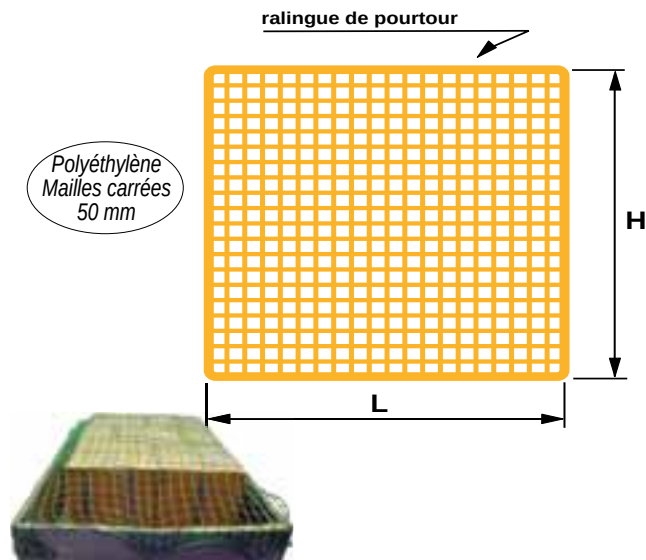
code A norme EN 1263-1

Personnel exposé à des risques de chute



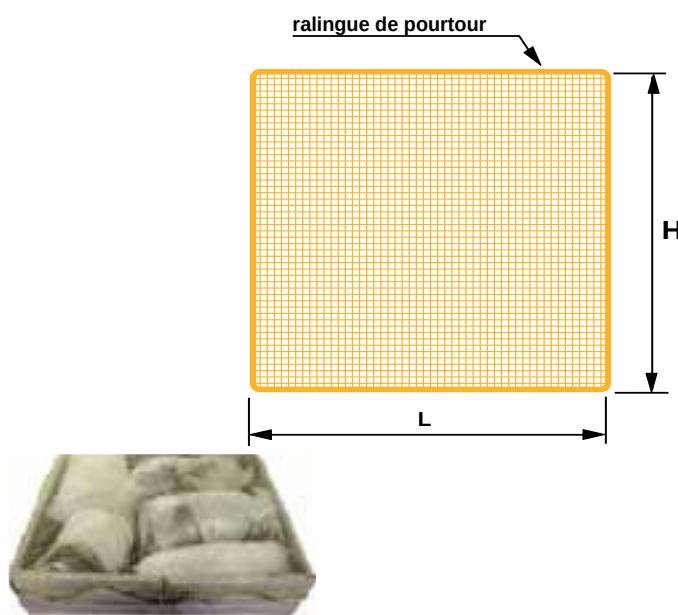
code B

pour bennes de camion standard



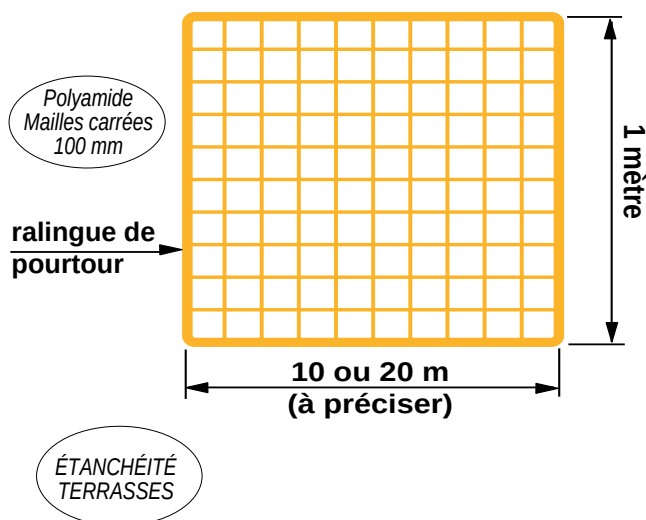
code C

pour bennes de camion objets légers



code E

Périphérique : pour terrasses (étanchéité)



CODE	A	B	C	E
filet de sécurité / protection pour	Personnel exposé à des risques de chute	Bennes de camion standard	Bennes de camion objets légers	Terrasses (étanchéité)
diam tresse de la nappe en mm	4,75	3	2	3
dimension des mailles en mm	100 x 100	50 x 50	25 x 25	100 x 100
nature tresse de la nappe	polyamide	polyéthylène	polyéthylène	polyamide
diam ralingue en mm	12	8	8	8
nature de la ralingue	polyamide	sandow	polypropylène ou sandow	polypropylène
boucles sur angle de ralingue	à nous préciser	non	non	non
boucles sur pourtour de ralingue	à nous préciser	non	non	non
L en mm	à nous préciser	7	à nous préciser	10 ou 20
H en mm	à nous préciser	3,5	à nous préciser	1,0